COPIE

P.F.C.E.

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 11.476.000 euros
Siège social : 17 Rue de la Fruitière
25580 – GUYANS-DURNES
R.C.S. BESANCON 712 820 976

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 24 AVRIL 2026

[…]

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, se soldant par une perte de **1.788.680,55 euros** de la façon suivante :

Perte de l'exercice	**1.788.680,55 €**

Affectée en totalité au compte « Report à Nouveau »

[…]

SIXIEME DECISION – POUVOIRS

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer, partout où besoin sera, tous dépôts, formalités et publications nécessaires prescrits par la loi.

Pour L'Associée Unique,
Monsieur Rémy BENOIT, es-qualité

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

COPIE

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE

Adresse de l'entreprise : 17 RUE DE LA FRUITIERE 25580 GUYANS-DURNES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case :

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de développement	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH	1 670 155,21	AI		1 670 155,21	1 670 155,21
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	465 511,13	AO	211 484,20	254 026,93	263 893,86
	Constructions	AP	10 582 501,41	AQ	6 387 640,00	4 194 861,41	4 326 198,34
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	18 224 219,88	AS	12 647 026,87	5 577 193,01	6 604 599,20
	Autres immobilisations corporelles	AT	77 332,19	AU	77 332,19		212,17
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			32 348,51
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	30,49	CT		30,49	30,49
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			30,49
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	31 019 750,31	BK	19 323 483,26	11 696 267,05	12 897 437,78
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	510 915,00	BM		510 915,00	553 202,00
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	37 194 352,00	BS		37 194 352,00	33 477 675,00
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			9 000,00
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	9 293 792,92	BY		9 293 792,92	8 695 806,40
	Autres créances (3)	BZ	873 038,26	CA		873 038,26	1 546 630,17
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG			433,36
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	114 925,15	CI		114 925,15	125 880,02
	TOTAL (III)	CJ	47 987 023,33	CK		47 987 023,33	44 408 626,95
	Frais d'emission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	79 006 773,64	1A	19 323 483,26	59 683 290,38	57 306 064,73

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE — Néant ☐

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 11 476 000,00)		DA	11 476 000,00	11 476 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	138 136,00	138 136,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	8 755,83	8 755,83
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivant EJ)		DG		609 811,96
	Report à nouveau		DH	(1 368 745,08)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(1 788 680,55)	(1 978 557,04)
	Subventions d'investissement		DJ	650 071,93	730 905,44
	Provisions réglementées		DK		
	TOTAL (I)		DL	9 115 538,13	10 985 052,19
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ	1 397 295,04	1 421 755,55
	TOTAL (III)		DR	1 397 295,04	1 421 755,55
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	6 486 031,95	10 574 253,47
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	27 188 349,51	19 771 599,51
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	13 988 066,37	12 315 331,21
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 354 872,64	1 949 785,84
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	6 716,60	127 673,83
	Instrument financier à terme		D1		
	Autres dettes		EA	146 420,14	160 613,13
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	49 170 457,21	44 899 256,99
	Écarts de conversion passif et différences d'évaluation **(V)**		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	59 683 290,38	57 306 064,73
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	48 075 932,43	42 810 982,81
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 776 339,20	6 696 328,06

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE

Néant ☐

				Exercice N					Exercice N-1
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	11 579,49	FB		FC	11 579,49	13 830,86
	Production vendue	biens	FD	76 314 236,61	FE	238 923,09	FF	76 553 159,70	76 949 542,03
		services	FG	105 791,75	FH		FI	105 791,75	66 009,29
	Chiffres d'affaires nets		FJ	76 431 607,85	FK	238 923,09	FL	76 670 530,94	77 029 382,18
	Production stockée						FM	3 716 677,00	(990 259,18)
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	88 250,13	4 999,96
	Reprises sur amortissements et provisions						FP	345 111,23	427 457,82
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						FI		
	Autres produits (1) (11)						FQ	33 579,12	3 336,72
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	80 854 148,42	76 474 917,50
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	13 939,26	14 238,86
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	64 942 567,85	60 720 252,18
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	45 906,00	(74 105,21)
	Autres achats et charges externes (3)						FW	9 492 594,03	9 490 286,34
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	718 109,94	549 504,82
	Salaires et traitements						FY	3 431 513,76	3 382 499,93
	Cotisations sociales (10)						FZ	1 106 026,19	1 081 672,54
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 797 086,60	1 734 243,07
			- dotations aux dépréciations				GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations					GC		3 619,00
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	317 031,72	413 851,35
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1		
	Autres charges (12)						GE	2 377,94	989,21
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	81 867 153,29	77 317 052,09
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(1 013 004,87)	(842 134,59)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur dépréciations						GM		
	Différences positives de change						GN	160,69	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de tésorerie						GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2		
	Total des produits financiers (V)						GP	160,69	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	775 648,39	1 227 718,43
	Différences négatives de change						GS	187,98	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	775 836,37	1 227 718,43
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(775 675,68)	(1 227 718,43)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(1 788 680,55)	(2 069 853,02)

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE

Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		99 385,29
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		8 089,31
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		91 295,98
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	80 854 309,11	76 574 302,79
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	82 642 989,66	78 552 859,83
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	(1 788 680,55)	(1 978 557,04)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier			HP	
	- Crédit-bail immobilier			HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploit. (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles			A8	
	Dont cotisations facultatives Madelin	A10			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)			HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL GENERAL		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

PFCE

Société par actions simplifiée au Capital de 11 476 000 Euros
Siège Social : 25580 GUYANS DURNES
RCS BESANCON B 712 820 976
SIRET : 712 820 976 00074
APE : 1051C
N° Identification Intracommunautaire : FR 67 712 820 976

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31.12.25, dont le total est de 59 683 290.38 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un déficit de 1 788 680.55 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant l'année civile 2025.

Les notes et tableaux des pages 01 à 16 font partie intégrante des comptes annuels.
Les montants sont exprimés en euros.

La société PFCE fait partie du périmètre de consolidation de la Fromagerie de l'Ermitage.

SOMMAIRE

- **A) - REGLES ET METHODES COMPTABLES** Page 3

- **B) - METHODE D'EVALUATION**

I	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	Page 3
II	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Page 3
III	STOCKS	Page 4
IV	CREANCES ET DETTES	Page 4
V	CAPITAL	Page 5
VI	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Page 5
VII	PROVISIONS	Page 5

- **C) - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN** Page 6

I	ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Page 7
II	ETAT DES AMORTISSEMENTS	Page 8
III	ETAT DES PROVISIONS	Page 9
IV	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	Page 10
V	PRODUITS A RECEVOIR	Page 11
VI	CHARGES A PAYER	Page 12
VII	CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Page 13

- **D) - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT**

I	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET COMMENTAIRES	Page 14
II	VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	Page 14
III	RENUMERATIONS DES DIRIGEANTS ET COMMISSAIRES AUX COMPTES	Page 14

- **E) - RENSEIGNEMENTS DIVERS**

I	ENGAGEMENTS DONNES	Page 15
II	ENGAGEMENTS RECUS	Page 15
III	OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES	Page 15
IV	FILIALES ET PARTICIPATIONS	Page 16
V	INFORMATIONS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL	Page 17

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, notamment celles énoncées dans le plan comptable général.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général, applicable aux exercices ouvert à compter du 1er janvier 2025.

Ce changement constitue une évolution réglementaire appliquée de manière prospective. Les montants présentés au titre des exercices précédents n'ont pas été retraités, afin de préserver la traçabilité des comptes historiques.
L'application du règlement a principalement conduit :

- à la suppression de la technique des transferts de charges ;
- au reclassement de certaines éléments autrefois présentés en résultat exceptionnel vers le résultat d'exploitation ;

Le tableau ci-dessous présente les principales correspondances entre les comptes supprimés et les comptes de remplacement imposés par la réforme ANC 2022-06 :

Type d'opération	Avant réforme	Après réforme	Observations techniques
Refacturations internes / frais	791 – Transferts de charges	708 – Produits des activités annexes	Suppression de la neutralisation de charges ; produit autonome
Remboursement charges personnel	791 ou 796	649 – Indemnités et remboursements de personnel	Affectation conforme à la nature du remboursement
Indemnités assurance	791 ou 797 – Transferts de charges exceptionnelles	7587 – Indemnités d'assurance	Comptabilisé en exploitation courante
Sorties immobilisations corporelles/incorporelles	Classées en exceptionnel	657 / 757	Reclassées en exploitation courante
Sorties immobilisations financières	Classées en exceptionnel	667 / 767	Reclassées en exploitation financière courante
Transferts divers	791 / 796 / 797	Supprimés	Technique de transfert abandonnée

B - METHODE D'EVALUATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les durées d'amortissement initialement retenues sont les suivantes :

Logiciels/Marques	1 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	2 ans
Agencements de terrains	10 à 25 ans
Constructions	10 à 25 ans
Agencements de constructions	7 à 20 ans
Matériel industriel	3 à 12 ans
Agencements industriels	7 à 15 ans
Matériel de transport	5 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	7 à 15 ans

Les investissements sont comptabilisés par composants, depuis plusieurs années, chaque fois que cela a été possible et qu'ils ont des durées de vie différentes.

Pour les matériels n'ayant pas de valeur de revente prévue au terme de leur utilisation, la base de leur amortissement est leur valeur d'achat.

II - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée.

III - STOCKS

Les matières premières sont valorisées au prix d'achat majoré des frais d'approche.
Les produits finis sont valorisés au prix de revient.
Les marchandises et approvisionnements sont valorisés au prix d'achat selon la méthode du cout unitaire moyen pondéré.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée.

IV - CREANCES ET DETTES

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées en conséquence.

V- CAPITAL :

Le capital social d'un montant de 11 476 000€ est composé de 302 000 actions de 38€.

VI - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Elles sont rattachées au résultat au prorata de la durée des amortissements.

VII - PROVISIONS

Toutes nos provisions ont été calculées selon le principe de prudence sur le montant du risque maximal. Elles ne constituent en aucun cas reconnaissance des faits qui sont reprochés à l'entreprise.

Conformément à la recommandation n° 03 – R 01 du CNC, les indemnités de fin de carrière ont été provisionnées. Le montant au 31/12/2025 s'élève à 240 121 €.

C) - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

I ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE
II ETAT DES AMORTISSEMENTS
III ETAT DES PROVISIONS
IV ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES
V PRODUITS A RECEVOIR
VI CHARGES A PAYER
VII CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

5 - IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE — Néant ☐

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	1 670 155,21	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	465 511,13	KH		KI	
	Construction — Sur sol propre	Dont Composant L9		KJ	5 890 822,51	KK		KL	
	Construction — Sur sol d'autrui	Dont Composant M1		KM	67 077,55	KN		KO	
	Construction — Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants M2		KP	4 287 115,92	KQ		KR	337 485,43
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS	17 955 568,83	KT		KU	290 778,95
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers			KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport			KY	56 500,00	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	20 832,19	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	13 521,01	LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK	18 827,50	LL		LM	
			TOTAL III	LN	28 775 776,64	LO		LP	628 264,38
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	30,49	8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V	
			TOTAL IV	LQ	30,49	LR		LS	
			TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	30 445 962,34	ØH		ØJ	628 264,38

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : Par virement de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	1 670 155,21	1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	465 511,13	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	5 890 822,51	MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	67 077,55	MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. de constructions		IS		MG		MH	4 624 601,35	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	22 127,90	MK	18 224 219,88	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP		MQ	56 500,00	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	20 832,19	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	13 521,01	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC	18 827,50	ND		NE		NF	
			TOTAL III	IY	32 348,51	NG	22 127,90	NH	29 349 564,61	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	30,49	ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G	
			TOTAL IV	I3		NJ		NK	30,49	2H	
			TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	32 348,51	ØK	22 127,90	ØL	31 019 750,31	ØM	

6 - AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE

Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisatons incorporelles	PE		PF		PG		PH		
TOTAL I	RK		RM		RN		RO		
Terrains	PI	201 617,27	PJ	9 866,93	PK		PL	211 484,20	
Constructions — Sur sol propre	PM	4 038 925,92	PN	184 710,69	PO		PQ	4 223 636,61	
Constructions — Sur sol d'autrui	PR	67 077,57	PS		PT		PU	67 077,57	
Constructions — inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 812 814,15	PW	284 111,67	PX		PY	2 096 925,82	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	11 350 969,63	QA	1 318 185,14	QB	22 127,90	QC	12 647 026,87	
Autres immobilisations corporelles — inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG		
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	QH	56 500,00	QI		QJ		QK	56 500,00	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20 620,02	QM	212,17	QN		QO	20 832,19	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II	QU	17 548 524,56	QV	1 797 086,60	QW	22 127,90	QX	19 323 483,26	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	17 548 524,56	ØP	1 797 086,60	ØQ	22 127,90	ØR	19 323 483,26	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations c — inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations c — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations c — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations c — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total general nonventile (NP + NQ + NR)	NW		Total general nonventile (NS + NT + NU)	NY			Total general nonventile (NW - NY)	NZ						

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations			Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'emission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE

Néant ☐

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	238 386,00	4Y	1 735,00	4Z		5A	240 121,00
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 183 369,55	5W	315 296,72	5X	341 492,23	5Y	1 157 174,04
	TOTAL II	5Z	1 421 755,55	TV	317 031,72	TW	341 492,23	TX	1 397 295,04
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	3 619,00	6P		6R	3 619,00	6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	3 619,00	TY		TZ	3 619,00	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 425 374,55	UB	317 031,72	UC	345 111,23	UD	1 397 295,04
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	317 031,72	UF	345 111,23		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE

Néant ☐

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	9 293 792,92		9 293 792,92		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 411,12		3 411,12		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	702 625,40		702 625,40		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	55 255,00		55 255,00		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	73,71		73,71		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	111 673,03		111 673,03		
Charges constatées d'avance		VS	114 925,15		114 925,15		
TOTAUX		VT	10 281 756,33	VU	10 281 756,33	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1an au plus 2	plus d'1an et 5 ans au plu 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1an maximum à l'origine	VG	3 786 721,77	3 786 721,77		
	à plus d'1an à l'origine	VH	2 699 310,18	1 604 785,40	1 094 524,78	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	27 188 349,51	27 188 349,51		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	13 988 066,37	13 988 066,37		
Personnel et comptes rattachés		8C	716 219,45	716 219,45		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	540 567,43	540 567,43		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 955,08	9 955,08		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	88 130,68	88 130,68		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	6 716,60	6 716,60		
Groupe et associés (2)		VI	3 253,07	3 253,07		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	143 167,07	143 167,07		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	49 170 457,21	VZ 48 075 932,43	1 094 524,78	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	700 000,00	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 878 615,23			

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2025
PRODUITS A RECEVOIR	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	**29 544,68**
418000 FACTURES A ETABLIR	29 544,68
AUTRES CREANCES	**80 328,66**
409800 AVOIRS A RECEVOIR	80 328,66
448200 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	0,00

TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	**109 873,34**

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2025
CHARGES A PAYER	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**2 537,00**
164800 INT. COURUS/ EMP ETB CRED.	2 537,00
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACHES	**4 144 756,07**
408000 FACTURES A RECEVOIR	4 141 364,07
408400 FACTURES IMMO A RECEVOIR	3 392,00
AUTRES DETTES	**125 490,02**
419820 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	125 490,02
DETTES FISCALES ET SOCIALES	**1 076 324,36**
428200 PROVISIONS POUR CP	482 478,77
428210 PROVISIONS PFA	31 115,18
428230 COMPTE EPARGNE TEMPS	48 190,58
428240 PROV HEURES A RECUPERER	109 931,61
428250 PROV ELEMENTS VARIABLES	14 250,66
428600 AUTRES CHARGES A PAYER	0,00
438600 ORGA SOCIAUX CHARGES A PAYER	253 807,72
438601 TAXE A LA CONSTRUCTION	14 885,28
438604 ORGANIC	92 809,00
438610 FORMATION PROFESSIONNELLE	20 665,56
442100 ETAT RETENUE A LA SOURCE	8 190,00
448100 ETAT CHARGES A PAYER	0,00
AUTRES DETTES	**1 276,52**
455800 INTERETS COURUS/COMP COU	
468620 CHEQUES NON ENCAISSES	1 276,52
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT	**7 845,57**
518600 INTERETS COURUS A PAYER	7 845,57
TOTAL DES CHARGES A PAYER	**5 358 229,54**

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2025
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	**114 925,15**
486000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	114 925,15

TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**114 925,15**

D - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

I - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET COMMENTAIRES

Ventes Export et susp. TVA Ventes France	238 923 € 76 431 608 €
Total	76 670 531 €

II - EFFECTIF MOYEN

	Salariés	Personnel extérieur
Ingénieurs et Cadres	8	
Techniciens et Agents de Maitrise	10	
Ouvriers/Employés	74	30
TOTAL	92	30

III - REMUNERATION DIRIGEANTS ET COMMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes s'élèvent à 26 000€ HT pour l'exercice 2025.

E – RENSEIGNEMENTS DIVERS

I - ENGAGEMENTS DONNES

Dettes garanties par des nantissements de fonds de commerce : 0€
Dettes garanties par des nantissements de matériel : 0€

II - ENGAGEMENTS RECUS

Dettes garanties par des cautions : 535 456€

III – OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

a) Bilan

ACTIF	
Clients et comptes rattachés	8 412 921 €
Autres créances	75 245 €
PASSIF	
Emprunts et dettes financières divers	27 187 450 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 082 986 €
Dettes sur immobilisations	0 €
Autres dettes	140 296 €

b) Résultat

PRODUITS	
Ventes de marchandises	0 €
Production vendue biens	72 428 059 €
Produits exceptionnels	0 €
CHARGES	
Achats de marchandises	13 939 €
Achats de matières premières et approvisionnement	9 097 342 €
Autres achats externes	2 273 055 €
Impôts, taxes et versements assimilés	58 350€
Charges financières	672 451€

IV - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

V - INFORMATIONS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

Néant

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Génération
Audit Expertise
Damien SARRON
Expert Comptable D.P.L.E.
Commissaires aux Comptes

P.F.C.E

Société par Actions Simplifiées
17 rue de la Fruitière
25580 GUYANS DURNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice Clos le 31 décembre 2025

commissaire
aux comptes

Génération Audit Expertise
28 rue Thomas Edison 25000 Besançon - Tél. 03.81.53.68.17 - Fax. 03.81.53.38.93 - www.generation-ae.fr
Société à Responsabilité Limitée au capital de 200 000 € - RCS BESANCON B 402 824 536
Société inscrite au Tableau de l'Ordre de Bourgogne / Franche-Comté - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon

P.F.C.E
Société par Actions Simplifiés
17 rue de la Fruitière
25580 GUYANS DURNES

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

- *Opinion*
- *Fondement de l'opinion*
- *Justification des appréciations*
- *Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés*
- *Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels*
- *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*
- *Comptes Annuels*

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé de P.F.C.E,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **P.F.C.E** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note Règles et Méthodes Comptables de l'annexe des comptes annuels concernant le règlement 2022.06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

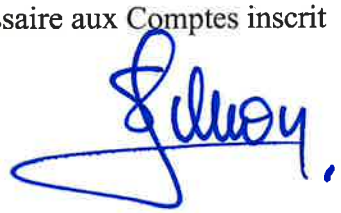
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Besançon, le 16 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes

Damien SARRON
Commissaire aux Comptes inscrit



1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE

Adresse de l'entreprise : 17 RUE DE LA FRUITIERE 25580 GUYANS-DURNES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case :

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de développement	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH	1 670 155,21	AI		1 670 155,21	1 670 155,21
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	465 511,13	AO	211 484,20	254 026,93	263 893,86
	Constructions	AP	10 582 501,41	AQ	6 387 640,00	4 194 861,41	4 326 198,34
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	18 224 219,88	AS	12 647 026,87	5 577 193,01	6 604 599,20
	Autres immobilisations corporelles	AT	77 332,19	AU	77 332,19		212,17
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			32 348,51
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	30,49	CT		30,49	30,49
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			30,49
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	31 019 750,31	BK	19 323 483,26	11 696 267,05	12 897 437,78
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	510 915,00	BM		510 915,00	553 202,00
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	37 194 352,00	BS		37 194 352,00	33 477 675,00
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			9 000,00
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	9 293 792,92	BY		9 293 792,92	8 695 806,40
	Autres créances (3)	BZ	873 038,26	CA		873 038,26	1 546 630,17
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG			433,36
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	114 925,15	CI		114 925,15	125 880,02
	TOTAL (III)	CJ	47 987 023,33	CK		47 987 023,33	44 408 626,95
	Frais d'emission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	79 006 773,64	1A	19 323 483,26	59 683 290,38	57 306 064,73

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de reserve de propriété : Immobilisations : Stocks :

Damien SARRON
Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE

Néant ☐

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 11 476 000,00)		DA	11 476 000,00	11 476 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	138 136,00	138 136,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	8 755,83	8 755,83
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivant : EJ)		DG		609 811,96
	Report à nouveau		DH	(1 368 745,08)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(1 788 680,55)	(1 978 557,04)
	Subventions d'investissement		DJ	650 071,93	730 905,44
	Provisions réglementées		DK		
	TOTAL (I)		DL	9 115 538,13	10 985 052,19
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ	1 397 295,04	1 421 755,55
	TOTAL (III)		DR	1 397 295,04	1 421 755,55
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	6 486 031,95	10 574 253,47
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs : EI)		DV	27 188 349,51	19 771 599,51
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	13 988 066,37	12 315 331,21
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 354 872,64	1 949 785,84
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	6 716,60	127 673,83
	Instrument financier à terme		DI		
	Autres dettes		EA	146 420,14	160 613,13
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	49 170 457,21	44 899 256,99
	Écarts de conversion passif et différences d'évaluation **(V)**		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	59 683 290,38	57 306 064,73

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	48 075 932,43
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	[illegible] 6 696 328,06

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale des Commissaire aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE

Néant ☐

			Exercice N						Exercice N-1
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	11 579,49	FB		FC	11 579,49	13 830,86
	Production vendue	biens	FD	76 314 236,61	FE	238 923,09	FF	76 553 159,70	76 949 542,03
		services	FG	105 791,75	FH		FI	105 791,75	66 009,29
	Chiffres d'affaires nets		FJ	76 431 607,85	FK	238 923,09	FL	76 670 530,94	77 029 382,18
	Production stockée						FM	3 716 677,00	(990 259,18)
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	88 250,13	4 999,96
	Reprises sur amortissements et provisions						FP	345 111,23	427 457,82
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						FI		
	Autres produits (1) (11)						FQ	33 579,12	3 336,72
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	80 854 148,42	76 474 917,50
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	13 939,26	14 238,86
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	64 942 567,85	60 720 252,18
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	45 906,00	(74 105,21)
	Autres achats et charges externes (3)						FW	9 492 594,03	9 490 286,34
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	718 109,94	549 504,82
	Salaires et traitements						FY	3 431 513,76	3 382 499,93
	Cotisations sociales (10)						FZ	1 106 026,19	1 081 672,54
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 797 086,60	1 734 243,07
			- dotations aux dépréciations				GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations					GC		3 619,00
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	317 031,72	413 851,35
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI		
	Autres charges (12)						GE	2 377,94	989,21
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	81 867 153,29	77 317 052,09
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(1 013 004,87)	(842 134,59)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur dépréciations						GM		
	Différences positives de change						GN	160,69	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2		
	Total des produits financiers (V)						GP	160,69	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	775 648,39	1 227 718,43
	Différences négatives de change						GS	187,98	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	775 836,37	1 227 718,43
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(775 675,68)	(1 227 718,43)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(1 788 680,55)	(2 069 853,02)

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Damien SARRON
Membre de la Compagnie régionale des Commissaire aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE — Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		99 385,29
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		8 089,31
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		91 295,98
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices **(X)**	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	80 854 309,11	76 574 302,79
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	82 642 989,66	78 552 859,83
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	(1 788 680,55)	(1 978 557,04)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploit. (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) **A5**		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8		
	Dont cotisations facultatives Madelin **A10**				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A11**				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)		HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL GENERAL		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale des Commissaires aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

PFCE

Société par actions simplifiée au Capital de 11 476 000 Euros
Siège Social : 25580 GUYANS DURNES
RCS BESANCON B 712 820 976
SIRET : 712 820 976 00074
APE : 1051C
N° Identification Intracommunautaire : FR 67 712 820 976

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31.12.25, dont le total est de 59 683 290.38 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un déficit de 1 788 680.55 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant l'année civile 2025.

Les notes et tableaux des pages 01 à 16 font partie intégrante des comptes annuels.
Les montants sont exprimés en euros.

La société PFCE fait partie du périmètre de consolidation de la Fromagerie de l'Ermitage.

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale des Commissaires aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

SOMMAIRE

- **A) - REGLES ET METHODES COMPTABLES** Page 3

- **B) - METHODE D'EVALUATION**

I	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	Page 3
II	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Page 3
III	STOCKS	Page 4
IV	CREANCES ET DETTES	Page 4
V	CAPITAL	Page 5
VI	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Page 5
VII	PROVISIONS	Page 5

- **C) - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN** Page 6

I	ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Page 7
II	ETAT DES AMORTISSEMENTS	Page 8
III	ETAT DES PROVISIONS	Page 9
IV	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	Page 10
V	PRODUITS A RECEVOIR	Page 11
VI	CHARGES A PAYER	Page 12
VII	CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Page 13

- **D) - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT**

I	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET COMMENTAIRES	Page 14
II	VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	Page 14
III	RENUMERATIONS DES DIRIGEANTS ET COMMISSAIRES AUX COMPTES	Page 14

- **E) - RENSEIGNEMENTS DIVERS**

I	ENGAGEMENTS DONNES	Page 15
II	ENGAGEMENTS RECUS	Page 15
III	OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES	Page 15
IV	FILIALES ET PARTICIPATIONS	Page 16
V	INFORMATIONS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL	Page 17

Damien SARRON
Membre de la Cie des Commissaires aux Comptes
Commissaire aux Comptes inscrit

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, notamment celles énoncées dans le plan comptable général.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général, applicable aux exercices ouvert à compter du 1er janvier 2025.

Ce changement constitue une évolution réglementaire appliquée de manière prospective. Les montants présentés au titre des exercices précédents n'ont pas été retraités, afin de préserver la traçabilité des comptes historiques.
L'application du règlement a principalement conduit :

- à la suppression de la technique des transferts de charges ;
- au reclassement de certaines éléments autrefois présentés en résultat exceptionnel vers le résultat d'exploitation ;

Le tableau ci-dessous présente les principales correspondances entre les comptes supprimés et les comptes de remplacement imposés par la réforme ANC 2022-06 :

Type d'opération	Avant réforme	Après réforme	Observations techniques
Refacturations internes / frais	791 – Transferts de charges	708 – Produits des activités annexes	Suppression de la neutralisation de charges ; produit autonome
Remboursement charges personnel	791 ou 796	649 – Indemnités et remboursements de personnel	Affectation conforme à la nature du remboursement
Indemnités assurance	791 ou 797 – Transferts de charges exceptionnelles	7587 – Indemnités d'assurance	Comptabilisé en exploitation courante
Sorties immobilisations corporelles/incorporelles	Classées en exceptionnel	657 / 757	Reclassées en exploitation courante
Sorties immobilisations financières	Classées en exceptionnel	667 / 767	Reclassées en exploitation financière courante
Transferts divers	791 / 796 / 797	Supprimés	Technique de transfert abandonnée

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale des Commissaire aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

B - METHODE D'EVALUATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les durées d'amortissement initialement retenues sont les suivantes :

Logiciels/Marques	1 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	2 ans
Agencements de terrains	10 à 25 ans
Constructions	10 à 25 ans
Agencements de constructions	7 à 20 ans
Matériel industriel	3 à 12 ans
Agencements industriels	7 à 15 ans
Matériel de transport	5 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	7 à 15 ans

Les investissements sont comptabilisés par composants, depuis plusieurs années, chaque fois que cela a été possible et qu'ils ont des durées de vie différentes.

Pour les matériels n'ayant pas de valeur de revente prévue au terme de leur utilisation, la base de leur amortissement est leur valeur d'achat.

II - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée.

III - STOCKS

Les matières premières sont valorisées au prix d'achat majoré des frais d'approche.
Les produits finis sont valorisés au prix de revient.
Les marchandises et approvisionnements sont valorisés au prix d'achat selon la méthode du cout unitaire moyen pondéré.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée.

IV - CREANCES ET DETTES

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées en conséquence.

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale des Commissaire aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

V- CAPITAL :

Le capital social d'un montant de 11 476 000€ est composé de 302 000 actions de 38€.

VI - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Elles sont rattachées au résultat au prorata de la durée des amortissements.

VII - PROVISIONS

Toutes nos provisions ont été calculées selon le principe de prudence sur le montant du risque maximal. Elles ne constituent en aucun cas reconnaissance des faits qui sont reprochés à l'entreprise.

Conformément à la recommandation n° 03 – R 01 du CNC, les indemnités de fin de carrière ont été provisionnées. Le montant au 31/12/2025 s'élève à 240 121 €.

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale
des Commissaire aux Comptes
de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

C) - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

I ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE
II ETAT DES AMORTISSEMENTS
III ETAT DES PROVISIONS
IV ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES
V PRODUITS A RECEVOIR
VI CHARGES A PAYER
VII CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Damien SARRON
Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

5 - IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE — Néant ☐

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 670 155,21	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	465 511,13	KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre (Dont Composant L9)		KJ	5 890 822,51	KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composant M1)		KM	67 077,55	KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions (Dont Composants M2)		KP	4 287 115,92	KQ		KR	337 485,43
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)		KS	17 955 568,83	KT		KU	290 778,95
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers		KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		KY	56 500,00	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	20 832,19	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	13 521,01	LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK	18 827,50	LL		LM	
		TOTAL III	LN	28 775 776,64	LO		LP	628 264,38
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	30,49	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
		TOTAL IV	LQ	30,49	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	30 445 962,34	ØH		ØJ	628 264,38

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : Par virement de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	1 670 155,21	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	465 511,13	LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB	5 890 822,51	MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	67 077,55	MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. de constructions		IS		MG		MH	4 624 601,35	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	22 127,90	MK	18 224 219,88	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ	56 500,00	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	20 832,19	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	13 521,01	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC	18 827,50	ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY	32 348,51	NG	22 127,90	NH	29 349 564,61	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	30,49	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	30,49	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	32 348,51	ØK	22 127,90	ØL	31 019 750,31	ØM	

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale des Commissaire aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

6 - AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisatons incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI	201 617,27	PJ	9 866,93	PK		PL	211 484,20
Constructions	Sur sol propre	PM	4 038 925,92	PN	184 710,69	PO		PQ	4 223 636,61
	Sur sol d'autrui	PR	67 077,57	PS		PT		PU	67 077,57
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 812 814,15	PW	284 111,67	PX		PY	2 096 925,82
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	11 350 969,63	QA	1 318 185,14	QB	22 127,90	QC	12 647 026,87
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	56 500,00	QI		QJ		QK	56 500,00
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20 620,02	QM	212,17	QN		QO	20 832,19
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	17 548 524,56	QV	1 797 086,60	QW	22 127,90	QX	19 323 483,26
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	17 548 524,56	ØP	1 797 086,60	ØQ	22 127,90	ØR	19 323 483,26

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations c	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR) non ventilé	NW		Total général (NS + NT + NU) non ventilé	NY		Total général (NW - NY) non ventilé	NZ								

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations			Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'emission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale des Commissaire aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE — Néant ☐

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	238 386,00	4Y 1 735,00	4Z	5A 240 121,00
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 183 369,55	5W 315 296,72	5X 341 492,23	5Y 1 157 174,04
	TOTAL II	5Z	1 421 755,55	TV 317 031,72	TW 341 492,23	TX 1 397 295,04
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B	6C	6D
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3	Ø4	Ø5
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V	9W	9X
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)	Ø6		Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	3 619,00	6P	6R 3 619,00	6S
	Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	3 619,00	TY	TZ 3 619,00	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 425 374,55	UB 317 031,72	UC 345 111,23	UD 1 397 295,04
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE 317 031,72	UF 345 111,23	
	Dont dotations et reprises - financières			UG	UH	
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale des Commissaire aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2026

Désignation de l'entreprise : PFCE — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	9 293 792,92		9 293 792,92		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*	(Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés		UY	3 411,12		3 411,12		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	702 625,40		702 625,40		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	55 255,00		55 255,00		
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)		VC	73,71		73,71		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	111 673,03		111 673,03		
Charges constatées d'avance			VS	114 925,15		114 925,15		
TOTAUX			VT	10 281 756,33	VU	10 281 756,33	VV	
RENVOIS (1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1an au plus 2	plus d'1an et 5 ans au plu 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1an maximum à l'origine	VG	3 786 721,77	3 786 721,77		
	à plus d'1an à l'origine	VH	2 699 310,18	1 604 785,40	1 094 524,78	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	27 188 349,51	27 188 349,51		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	13 988 066,37	13 988 066,37		
Personnel et comptes rattachés		8C	716 219,45	716 219,45		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	540 567,43	540 567,43		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 955,08	9 955,08		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	88 130,68	88 130,68		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	6 716,60	6 716,60		
Groupe et associés (2)		VI	3 253,07	3 253,07		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	143 167,07	143 167,07		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	49 170 457,21	VZ 48 075 932,43	1 094 524,78	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	700 000,00	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 878 615,23			

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale des Commissaire aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2025
PRODUITS A RECEVOIR	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	**29 544,68**
418000 FACTURES A ETABLIR	29 544,68
AUTRES CREANCES	**80 328,66**
409800 AVOIRS A RECEVOIR	80 328,66
448200 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	0,00

TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	**109 873,34**

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale des Commissaire aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2025
CHARGES A PAYER	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**2 537,00**
164800 INT. COURUS/ EMP ETB CRED.	2 537,00
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACHES	**4 144 756,07**
408000 FACTURES A RECEVOIR	4 141 364,07
408400 FACTURES IMMO A RECEVOIR	3 392,00
AUTRES DETTES	**125 490,02**
419820 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	125 490,02
DETTES FISCALES ET SOCIALES	**1 076 324,36**
428200 PROVISIONS POUR CP	482 478,77
428210 PROVISIONS PFA	31 115,18
428230 COMPTE EPARGNE TEMPS	48 190,58
428240 PROV HEURES A RECUPERER	109 931,61
428250 PROV ELEMENTS VARIABLES	14 250,66
428600 AUTRES CHARGES A PAYER	0,00
438600 ORGA SOCIAUX CHARGES A PAYER	253 807,72
438601 TAXE A LA CONSTRUCTION	14 885,28
438604 ORGANIC	92 809,00
438610 FORMATION PROFESSIONNELLE	20 665,56
442100 ETAT RETENUE A LA SOURCE	8 190,00
448100 ETAT CHARGES A PAYER	0,00
AUTRES DETTES	**1 276,52**
455800 INTERETS COURUS/COMP COU	
468620 CHEQUES NON ENCAISSES	1 276,52
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT	**7 845,57**
518600 INTERETS COURUS A PAYER	7 845,57

TOTAL DES CHARGES A PAYER	**5 358 229,54**

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale des Commissaire aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2025
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	**114 925,15**
486000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	114 925,15

TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**114 925,15**

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale des Commissaire aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

D - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

I - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET COMMENTAIRES

Ventes Export et susp. TVA Ventes France	238 923 € 76 431 608 €
Total	76 670 531 €

II - EFFECTIF MOYEN

	Salariés	Personnel extérieur
Ingénieurs et Cadres	8	
Techniciens et Agents de Maitrise	10	
Ouvriers/Employés	74	30
TOTAL	92	30

III - REMUNERATION DIRIGEANTS ET COMMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes s'élèvent à 26 000€ HT pour l'exercice 2025.

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale des Commissaire aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

E – RENSEIGNEMENTS DIVERS

I - ENGAGEMENTS DONNES

Dettes garanties par des nantissements de fonds de commerce : 0€
Dettes garanties par des nantissements de matériel : 0€

II - ENGAGEMENTS RECUS

Dettes garanties par des cautions : 535 456€

III – OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

a) Bilan

ACTIF	
Clients et comptes rattachés	8 412 921 €
Autres créances	75 245 €
PASSIF	
Emprunts et dettes financières divers	27 187 450 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 082 986 €
Dettes sur immobilisations	0 €
Autres dettes	140 296 €

b) Résultat

PRODUITS	
Ventes de marchandises	0 €
Production vendue biens	72 428 059 €
Produits exceptionnels	0 €
CHARGES	
Achats de marchandises	13 939 €
Achats de matières premières et approvisionnement	9 097 342 €
Autres achats externes	2 273 055 €
Impôts, taxes et versements assimilés	58 350€
Charges financières	672 451€

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale des Commissaire aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

IV - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale de Commissaire aux Comptes de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit

V - INFORMATIONS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

Néant

Damien SARRON
Membre de la Compagnie regionale
des Commissaire aux Comptes
de Besançon
28 rue Thomas Edison
Commissaire aux Comptes Inscrit